

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY**

Séance du 4 octobre 2012

Date de convocation: le 25 septembre 2012

L'an deux mille douze, le quatre octobre à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Etaient Présents :

Daniel LELAIT, Charlette ROUSSEL, Jean-Claude KERVELLA, Martine BAUDOIN, Christophe DESCHAMPS, Jacques DUFOURNIER, Rémi JAVOY, Micheline LINGER, Éric MAINARDI, Nathalie RIETH.

Etait Absent :

Fabienne SIONNEAU, Nicole BOURGOIN, Marie-Edith MERCIER, Olivier BOIS.

Pouvoirs :

Danielle COROLEUR donne pouvoir à Martine BAUDOIN.

Christophe DESCHAMPS a été nommé secrétaire

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 6 septembre 2012

Délibérations :

- Adhésion à Maison Paysannes de France
- Subvention exceptionnelle des Planeurs
- Rapport de la CCVA
- Décisions Modificatives

Point sur les commissions

Questions diverses

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 septembre dernier.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

DELIBERATIONS

➤ **Adhésion à Maison Paysannes de France**

L'association « Maisons Paysannes de France » décerne chaque année le prix René Fontaine destiné à couronner des bâtiments extérieurs.

Afin de pouvoir participer à ce concours, les travaux du four à pain étant achevés, une adhésion de 28 euros est demandée.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'accepter cette adhésion à l'association « Maisons paysannes de France ».

➤ **Subvention exceptionnelle des Planeurs :**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'en février dernier l'association des planeurs ont demandé l'attribution d'une subvention exceptionnelle au titre de l'année 2012 pour l'acquisition d'un treuil.

Après une présentation du plan de financement de ce projet,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3000 euros à l'association des Planeurs de Mézières-Lez-Cléry.

Monsieur Eric MAINARDI demande à titre d'information si la convention entre les planeurs et les carriers est signée.

Monsieur le maire précise que normalement la convention doit être signée fin septembre. Des précisions seront demandées à Monsieur Jean MORETTI.

➤ **Rapport de la CCVA :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité de la Communauté de Communes du Val d'Ardoux, pour l'année 2011, en application de la loi du 12 juillet 1999 (article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales). Ce rapport est consultable en mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le rapport d'activité de la CCVA.

➤ **Décisions Modificatives :**

• **Décision Modificative N° 5**

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative suivante :

- ✓ Dépenses imprévues
Chapitre 022 : - 28 euros
- ✓ Subventions de fonctionnement aux associations (6574) : + 28 euros

• **Décision Modificative N° 6**

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative suivante :

- ✓ Dépenses imprévues
Chapitre 022 : - 3000 euros
- ✓ Subventions de fonctionnement aux associations (6574) : + 3000 euros

LES COMMISSIONS

VOIRIE :

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la voirie, informe le conseil municipal que :

- Les travaux Rue de Manthelon devraient commencer le 10 octobre, un Arrêté de circulation est établi pour la mise en place de la signalisation car la route sera barrée ce jour de 8h00 à 17h00. Une information sera diffusée aux riverains.

COMMUNICATION :

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la communication, avise le conseil municipal que le feuillet infos du mois d'octobre est bien avancé. Les articles sont pratiquement tous revenus. La prochaine commission communication se déroulera le 12 octobre à 18h30. L'impression des feuillets devrait débuter la semaine suivante.

TRAVAUX :

Madame Charlette ROUSSEL, adjointe à l'urbanisme, informe le conseil municipal que :

- les travaux concernant l'isolation de la mairie vont commencer semaine 41.

- Une relance des appels d'offre a été faite à 4 entreprises pour les travaux du parvis de la mairie. Les dossiers doivent revenir pour le 12 octobre.

QUESTIONS DIVERSES

Enquête Publique du PLU :

L'enquête publique de l'élaboration du plan local d'urbanisme, a débuté mardi 2 octobre 2012 de 14h à 17h. Tout le nécessaire a été fait au niveau de la communication : une publication a été faite dans deux journaux « La République du Centre », parution le 14 septembre et le 4 octobre et dans le « Loiret Agricole et Rural » le 14 septembre et le 5 octobre 2012. Des affiches ont été apposées et l'information distribuée aux Macériens.

Remerciement :

Monsieur le Maire, présente au conseil municipal une lettre de remerciements venant des enfants de la classe de GS/CP ainsi que des institutrices, Mme BOISSAY et Mme DURAND pour la participation financière accordée par le conseil municipal pour le projet de la classe cirque.

Restaurant Scolaire :

Madame Martine BAUDOIN, fait remarquer au conseil municipal que malgré les efforts de la municipalité pour respecter les nouveaux décrets à appliquer, des explications doivent être apportées aux nouveaux élus de la commission menus.

Il est important de rappeler que les enfants doivent manger suffisamment et de manière équilibré.

C'est pourquoi Madame BAUDOIN suggère que les membres de la commission menus puissent faire à l'improviste des visites à la cantine, pour un bon suivi et être en concordance par rapport au travail fait pendant les commissions.

Monsieur le maire souhaite que les visites soient programmées.

Salle des fêtes :

Madame Martine BAUDOIN, fait part de sa stupéfaction quant à la dégradation de la salle des fêtes. Pour éviter ces problèmes, celle-ci propose que l'état des lieux soit fait en binôme par des conseillers.

Monsieur le Maire, répond que l'état des lieux est toujours fait, et que malheureusement les dégâts peuvent apparaître après les constatations. Tel était le cas pour le parquet.

Four à Pain :

Monsieur le Maire, informe le conseil que l'inauguration du four à pain a été une belle réussite avec beaucoup de monde.

Une commission extra communale du four à pain est créée.

Les manifestations à venir : lors de la semaine du goût le 15 octobre, les enfants feront cuire divers tartes et pizza ; une cuisson de pain est prévue pour le 7 décembre au profit du Téléthon.

Feu d'artifice :

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, rappelle aux membres du conseil municipal que le feu d'artifice du 14 juillet ne pourra plus être tiré sur le terrain habituel, il faut trouver rapidement un autre emplacement. Monsieur Jean-Claude KERVELLA propose au conseil municipal de réfléchir sur les possibilités à envisager pour réussir au mieux cette fête nationale.

Manifestations :

Dimanche 7 octobre : Course cycliste « Challenge Nationale »

Samedi 13 octobre 2012 à 10h00 : pose de la première pierre des logements sociaux de notre commune. Cette manifestation est pilotée par LOGEMLOIRET.

Fin de la séance à 21h45.

Date du prochain conseil municipal : ***Le Jeudi 8 novembre 2012 à 20h30***

Daniel LELAIT

Charlette ROUSSEL

Jean-Claude KERVELLA

Martine BAUDOIN

Christophe
DESCHAMPS

Jacques DUFOURNIER

Rémi JAVOY

Micheline LINGER

Eric MAINARDI

Nathalie RIETH